



LES GROTTES ORNÉES DE THÉMINES

Michel VIDAL

Le département du Lot compte aujourd'hui près d'une trentaine de grottes ornées où les hommes ont laissé de très nombreuses empreintes de leur passage sur les Causses du Quercy. L'Homme de Néanderthal est apparu il y a près de deux cent mille ans, Homo sapiens il y a trente-cinq mille ans.

Sur la commune de Thémines se trouvent deux grottes dont les parois ont servi de support à leurs gravures et peintures, la grotte de Roucadour, l'un des grands sanctuaires européens, et la grotte des Escabasses.

Ces grottes proches du village, côté sud, se situent à un kilomètre et demi de distance l'une de l'autre. Chacune est positionnée sur le bord d'une doline (ou cloup), un effondrement de terrain typique du Causse



Entrée de la grotte des Escabasses.

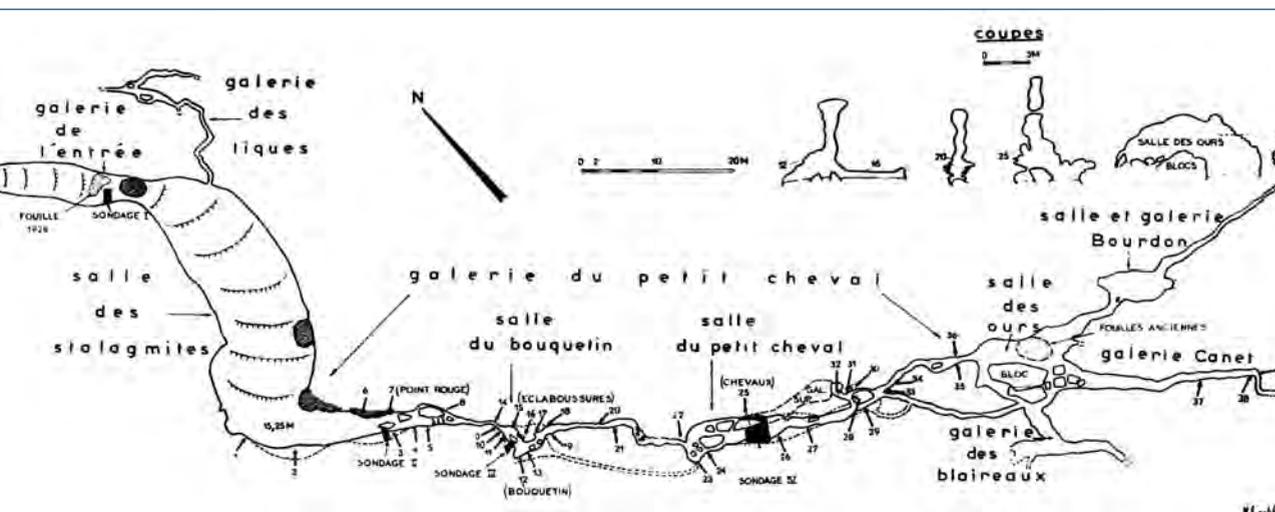
La grotte des Escabasses

Cette grotte proche de Roucadour, appelée localement « grotte de la Vipère », a été explorée à partir de 1920. Elle aussi est située sur le bord d'une doline*, son entrée étant au point bas de la bordure du massif calcaire. L'entrée de la cavité est également encombrée de blocs effondrés de la voûte.

Les sondages effectués en 1929 par André Niederlender et Raymond Lacam ont permis de trouver dans la première salle des tessons de poterie, des pendeloques et des poinçons en os. Ces objets ont été datés de l'âge du Bronze,

Plan de la grotte des Escabasses.

Les flèches et les numéros situent les vestiges de peintures et gravures (croquis Michel Lorblanchet).



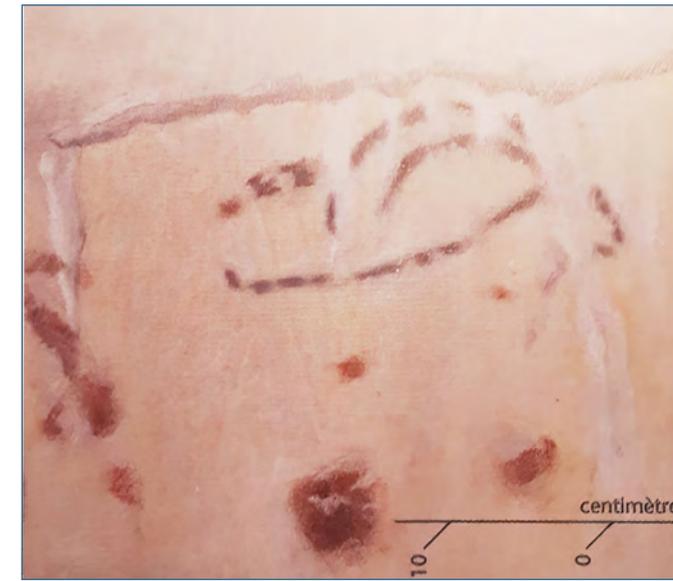
de l'âge du Ferain si que de la période gallo-romaine.

Cette cavité a aussi été utilisée pendant la Seconde Guerre mondiale par les maquisards.

Comme à Roucadour, les premières peintures ont été découvertes en 1961 par des spéléologues locaux G. Canet, J.-P. Bourdon, B. Choppy et par le paléontologue Michel Lorblanchet. G. Canet a découvert la gravure pendant des travaux de désobstruction du boyau terminal. Il avait été le premier à remarquer « un trait noir sur la paroi », en 1961.

La grotte est un long boyau comportant plusieurs petites salles et galeries [1]. Elle présente à certains endroits un profil en trou de serrure.

- **La galerie d'entrée**, longue de vingt-cinq mètres, large de cinq mètres et d'une hauteur variant entre un et quatre mètres. Son sol est en pente,
- **La salle des stalagmites**, longue de trente-cinq mètres, large de dix à quinze mètres, ayant



Les traces d'un bouquetin.

une voûte élevée. Le point le plus bas est situé à trente mètres sous le niveau d'entrée,

- **La galerie du petit cheval**, longue de cent mètres, d'une largeur variant de un à trois mètres, avec une voûte élevée. Cette galerie porte des traces de peintures préhistoriques qui n'ont pas

Le petit cheval.





LA FLORE DES GOUFFRES ET LES ORCHIDÉES

Andrée VELARD

Les gouffres de Thémines sont situés au pied du village. C'est là que disparaît l'Ouyse⁽¹⁾. Les sédiments entraînés au gré du cours d'eau se déposent et la végétation est luxuriante.

Le tapis végétal très riche est marqué par une forêt d'arbres, de taillis, d'arbustes et de plantes. L'humidité et le sol limoneux sont à l'origine de la richesse de la flore sauvage qui s'exprime dans ce milieu naturel.

De janvier à juillet les fleurs sont abondantes et variées. À partir de l'été, elles sont trop à l'ombre des feuillus pour se développer ; la période de floraison est

sensible aux variations climatiques. Par contre, les fougères sont majestueuses (scolopendres, polypodes...).

¹ Voir le chapitre « Les crues intempêtes de la rivière Ouyse à Thémines » page??



(1 et 2) *Orchis pyramidal*, *Anacamptis pyramidalis*.
 (3) *Céphalanthère rouge*, *Cephalanthera rubra*.
 (4) *Orchis tacheté de Funchs*, *Dactylorhiza* de Funchs.

ERNEST MALINVAUD, UN BOTANISTE THÉMINOIS



Ernest Malinvaud est né à Paris en 1836 d'une illustre famille de scientifiques. Il est élevé par son oncle Henri Malinvaud retiré à Thémines.

Sa passion c'est la botanique. Il sera un membre actif de la Société Botanique de France où il occupe des fonctions importantes jusqu'à en devenir président en 1906.

En 1899 il est à l'origine de la mise en route d'un projet de « Flore illustrée de France ». L'écriture en est confiée à un ami botaniste et prêtre en Aveyron, l'abbé Hippolyte Coste (1858-1924). L'ouvrage en trois tomes, qui sera terminé en 1906, est actuellement un des documents de référence de la flore européenne.

Il effectua de nombreuses herborisations dans le Lot dont certaines comprenant des données inédites sur les orchidées locales. Il fut ainsi le premier à signaler, à la fin des années 1880, la présence dans le Lot de l'épipactis à petites feuilles, de l'orchis odorant et du rare hybride entre l'orchis bouffon et l'orchis punaise.

Décédé à Paris en 1913, Ernest Malinvaud repose au cimetière de Thémines.



Hybride de l'orchis bouffon et de l'orchis punaise découvert par Ernest Malinvaud à Thémines en 1888.

Bulletin de la Société Botanique de France, 1889.





HISTOIRE DE THÉMINES

Jean-Claude et Éliane VIDAL

Thémynes est implantée sur une colline (altitude 346 m) au sol calcaire. Elle se situe sur une ligne géologique qui sépare le Causse de Gramat (calcaire) et le Limargue (argileux). Les eaux de l'Ouyse venant d'Aynac et du Ségala à travers des sols argileux se rassemblent dans un ravin profond (une vallée fermée très caractéristique). La rivière se perd au bas du village (les pertes) pour réapparaître, après un long parcours souterrain, vers Rocamadour⁽¹⁾. Cette géographie particulière du site avec les pertes de l'Ouyse autrefois appelé « Le Thémynes » permet de penser que l'étymologie vient soit du grec *temenos*, désignant le fond d'une vallée où les eaux s'engloutissent, soit du latin *terminalis*, désignant la limite entre deux zones. On trouve pour la première fois le nom de Thémynes dans la charte de fondation de l'abbaye de Figeac que l'on peut dater du VIII^e ou IX^e siècle.

QUELQUES SITES HISTORIQUES DE THÉMINES

- 1 Dans cette zone du Causse les premières traces de présence humaine sont attestées par des peintures et gravures dans les grottes de Roucadour et des Escabasses
- 2 Présence de vestiges gallo-romains entre le Puy Lagarde et l'Ouyse
- 3 Site de l'ancienne église Sainte-Madeleine (appelée initialement Saint-Genulphe)
- 4 Site de l'ancienne église Saint-Martin et du hameau de Saint-Martin de Peyrissac (village initial) abandonnés progressivement suite aux grandes épidémies du milieu du XVI^e siècle
- 5 Fontaine Saint-Martin dont les eaux avaient la réputation de soigner les enfants rachitiques et les maladies de peau. Au XIX^e siècle il y avait encore des cérémonies religieuses organisées autour de cette tradition.

¹ Le lecteur intéressé pourra se reporter au chapitre de ce livre « Les pertes de l'Ouyse à Thémynes et les moulins à eau ».



LA TOPONYMIE DES LIEUX-DITS

Bernard LACARRIÈRE

La toponymie est une discipline linguistique qui concerne l'étude des noms propres désignant un lieu. Dans ce texte, nous avons choisi de séparer les toponymes en deux catégories désignant des lieux-dits habités et non habités. Cette distinction a une utilité pratique évidente : seuls les lieux-dits habités sont parfois repérés par des panneaux routiers qui permettront au lecteur de les identifier facilement sur la commune. Attention, comme nous le verrons, certains sites ne sont plus habités aujourd'hui mais l'ont été dans le passé.

Identifier l'étymologie d'un nom propre est un exercice difficile et parfois subjectif. La démarche est d'autant plus délicate que l'orthographe même du nom peut en perturber l'interprétation : la dénomination écrite est issue de la

transcription plus ou moins fidèle d'une évocation orale. Elle peut évoluer significativement au cours du temps et, de fait, dépend souvent du support : plan cadastral, cartes, registres communaux ou paroissiaux, documents administra-

- 14 Le Gravier** : Vient de *grabo* : sable grossier.
- 15 Le Port** : Du latin *portus*, désigne, dans les dialectes pyrénéens, une gorge, un passage ou un défilé.
- 16 L'Encalmie** : Lieu plat et dénudé.
- 17 Le Frau** : En ancien occitan, désigne une formation géologique telle qu'une fracture ou une grotte.
- 18 Les Escots** : Deux explications possibles : (1) peut indiquer un endroit pierreux ou une terre compacte ; (2) peut également faire référence soit aux arbres émondés dont on a retiré les branches pour en faire manger le feuillage vert aux animaux, soit encore aux coursons de vignes taillées pour y concentrer la sève.
- 19 Lestrade** : Du latin *estrada* (la grande route) : ici passait une voie romaine (voir ci-contre).
- 20 Mas du Causse** : Ferme ou petit

village du Causse.

- 21 Palat** : Du latin *palatus* : lieu ramassé, échalassé, planté de pieux ou pals formant une clôture. Situé à proximité immédiate de Puylagarde (voir plus bas), une palissade dressée en ce lieu pouvait servir de protection à la garnison.
- 22 Palens** : Herbe rase, surface pelée.
- 23 Pech de Lajouette** : Petite colline de Lajouette, dont la dénomination est issue soit du nom d'une personne, soit du mot ajonc (arbrisseau épineux des landes atlantiques, à fleurs jaunes).
- 24 Peyrissac** : Deux explications : du latin *petrus* qui désigne une voie romaine, ou du latin *patricius*, prénom romain, petite propriété gallo-romaine.
- 25 Pontié** : Nom de la famille habitant le lieu-dit, désignant également le métier de la personne faisant tra-

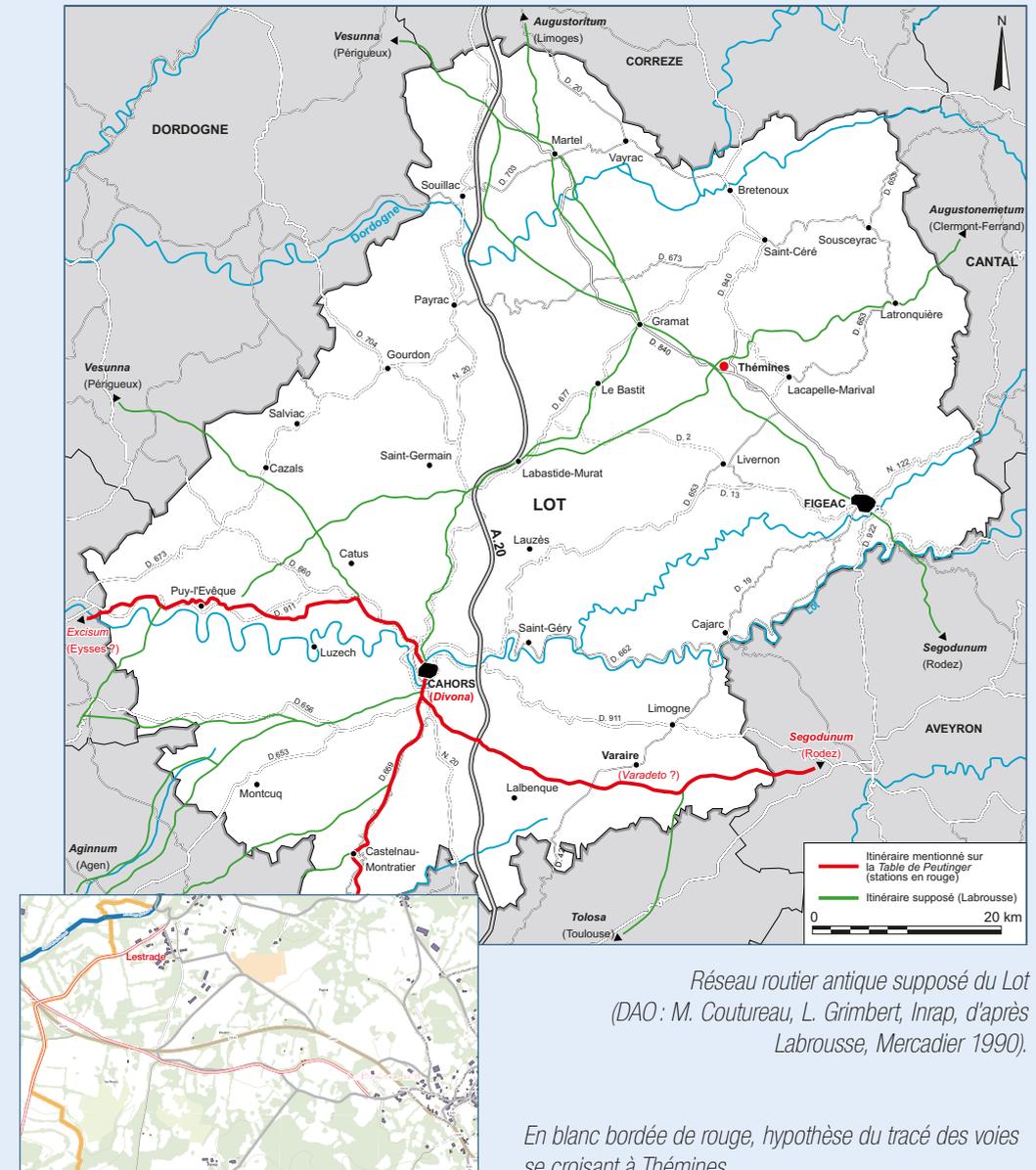
LA LÉGENDE DE PALAT

Pourquoi ne pas imaginer une légende ? Le paysage reposant du lieu, sa beauté, n'inspirent pas un drame. Et pourtant à y regarder de plus près les mauvaises fées sont passées par-là.

En patois « un palat » c'est un palais. Il y a bien longtemps, lorsque les fées venaient se mêler discrètement de nos affaires, à la place de la petite maison de campagne dans ce joli val s'élevait un magnifique palais. Ce n'était pas un château, mais un bâtiment de pierres blanches dont les jolies fenêtres s'ouvraient sur le soleil levant. De multiples jets d'eau animaient les massifs où des fleurs délicieusement parfumées s'épanouissaient. Les oiseaux y faisaient entendre de merveilleux concerts. Deux jeunes filles, l'une blonde, l'autre brune, grandissaient insouciantes auprès de leurs parents dans cette belle demeure. Elles aimaient aller se mirer dans l'eau de l'Ouyse qui coulait entre les roseaux dans le fond de la vallée.

VOIES ROMAINES DU LOT THÉMINES AU CROISEMENT DE DEUX D'ENTRE-ELLES

Sur la carte ci-dessous, on peut voir que deux voies romaines, l'une de *Segodunum* à *Vesunna* (Rodez-Périgueux – qui passait par Capdenac, Figeac, Fons, Issepts, La Garinie, Saint-Simon, Thémimettes, **Thémines**, l'Hôpital-Beaulieu, Gramat, Cuzance et Gignac) et l'autre, d'*Augustonemetum* à *Divona* (Clermont-Ferrand-Cahors), se croisent sur le territoire actuel de Thémines [5].





THÉMINES ET L'ARCHITECTURE DES CAUSSES DU QUERCY

Monique VIDAL

La commune de Thémines fait partie du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Elle se situe sur sa bordure est, à dix kilomètres au sud-est de Gramat. Quand on regarde les paysages environnants, on constate que Thémines est à cheval sur deux régions géologiquement très différentes, le Causse et le Limargue.

Le village et la majorité de ses hameaux sont sur le Causse de Gramat. Cet immense plateau calcaire sec et rocailloux est aisément reconnaissable, avec ses espaces limités par des murets en pierres sèches, ses forêts de chênes plutôt rabougris, ses bosquets, ses ge-

névriers, ses dolines*, ses nombreuses igues, ses plaques de calcaire affleurantes, ses lapiaz et ses fameux moutons à lunettes. Thémines est situé sur le bord du massif karstique* dans les entrailles duquel se perd l'Ouyse après avoir entaillé le calcaire, en y creusant